



## **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Sologne des Rivières (CCSR)**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), notez que le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durables seront à votre disposition du **lundi 5 août au vendredi 6 septembre 2024 inclus**.

Ils seront consultables :

- sur le site internet de la communauté de communes ou par l'intermédiaire du lien suivant <http://gofile.me/3HAIj/DFaotCXVc>
- dans chacune des mairies de la CCSR. Ils seront accompagnés d'un registre qui vous permettra de faire part de vos remarques sur ce projet. Ces remarques ne pourront concerner que l'intérêt général et non les demandes relevant de l'intérêt particulier. Ces dernières pourront être exprimées dans le cadre de l'enquête publique qui sera organisée ultérieurement.